

Oui, Marine devra interdire croix et kippa pour pouvoir interdire voile et kami [MAJ]

écrit par Christine Tasin | 7 février 2017

J'ai choisi pour illustrer ce très sérieux article un tweet et humoristique et dramatique de Renaud Camus pour symboliser l'urgence, l'urgence d'agir, et donc, la nécessité pour chacun d'y mettre du sien.

Je lis ça et là de vives protestations et des critiques acerbes de Marine qui propose d'étendre à tout l'espace public l'interdiction des signes religieux à l'école. Et juifs et chrétiens de se révolter, ne comprenant pas pourquoi, eux qui respectent la loi, qui ne portent que de légers signes de leurs confessions qui n'altèrent pas la ville et le pays avec des Belphégor et des hommes en pyjama toute la journée, eux qui n'insultent pas les femmes et l'égalité hommes-femmes avec des voiles devraient cacher leur kippa et leur croix.

Et je comprends leurs légitimes protestations. Mais...

Même si je rencontre plus que rarement des hommes en kippa et des chrétiens portant des croix ostensibles, la religion étant, pour juifs et chrétiens, quelque chose de privé que l'on n'a pas besoin de mettre en bandoulière, je vais essayer d'expliquer la situation et la loi à la minorité qui grince des dents.

Pour cela, rien de mieux que d'évoquer un procès qui m'a été fait.

Dans l'article que j'avais écrit en 2013 sur Boulevard Voltaire, [Que faire des musulmans une fois le Coran interdit](#), j'écrivais, sous forme de « I had a dream » que si un jour l'islam, comme je le souhaitais, était interdit en France, la visibilité de l'islam devrait disparaître dans la rue :

Contentons-nous, d'abord, de faire un rêve. Devant la montée du rejet de l'islam dans la population, nos élus ont mis en place une commission d'enquête parlementaire sur la compatibilité entre l'islam et la République, après celle sur le voile intégral dans la rue. Celle-ci a prouvé que l'islam n'était pas une simple religion mais un système politique d'essence totalitaire mettant en danger la démocratie, la cohésion nationale, l'égalité hommes-femmes, la liberté d'expression et le droit de ne pas croire...

Nos gouvernants, en toute cohérence, ont alors voté une loi interdisant la pratique de l'islam sur notre sol, la vente du coran et l'enseignement de celui-ci, mais ont garanti, bien entendu, la liberté de croire en Dieu, qu'il s'appelle Allah ou pas.

Les musulmans, qu'ils soient Français ou pas, auront donc le choix. **S'ils veulent rester en France, ils seront dans un pays où disparaîtra toute visibilité de l'islam, le voile, le kami, l'abattage rituel, les boucheries halal, les prénoms musulmans, les mosquées...** Les nés-musulmans pourront alors librement abdiquer l'islam et devenir apostats ou pratiquer leur culte de façon totalement privée, chez eux, sans en faire état. Si cela ne leur convenait pas, ils auraient le droit de gagner un des 57 pays musulmans de la planète où règne la charia

J'ai été condamnée en première instance, puis à nouveau en appel (le dossier est en cassation parce que l'on ne peut pas accepter une telle jurisprudence, malgré le coût d'un recours en cassation) pour une raison très simple. **J'appelais, selon les juges à une mesure discriminatoire pour les musulmans et donc je tombais sous le coup de la loi.** Les attendus du jugement précisent clairement que si j'avais proposé l'interdiction de toutes les religions et donc celle de tout signe religieux dans l'espace public, il n'y aurait pas eu de problème... Houellebecq, traîné au tribunal pour avoir dit « *l'islam est la religion la plus con* » a été acquitté parce qu'il disait implicitement que TOUTES les religions sont cons...Dura lex sed lex. Et si je fais appel, s'il y a un recours en cassation, c'est parce que je conteste avoir appelé à ces mesures dites discriminatoires, je considère que le contexte d'une situation hypothétique décrite où l'islam serait interdit est une fiction et relève de la liberté d'expression.

Et pourtant ils ont condamné... Les lois le prévoient. La

constitution protège l'islam, vu comme une religion comme les autres...

Alors imaginez Marine élue, avec un travail titanesque de réformes à mettre en oeuvre, avec une lutte sauvage contre elle, à l'instar – et pire encore- de ce qui se passe aux Etats-Unis avec Trump, avec une urgence, obtenir des changements majeurs en UE ou proposer un referendum aux Français pour en sortir... Imaginez qu'en sus elle se lance dans une simple interdiction des signes musulmans dans la rue. Les recours constitutionnels, les procès, pour ne pas parler des émeutes... seraient pléthore et elle perdrait tout. La bataille juridique, la bataille de l'opinion, les avantages de l'état de grâce des cent premiers jours.

Son programme prévoit l'application stricte de la laïcité et de la loi de 1905, la fermeture de mosquées, la dissolution d'associations... Autant dire que ça va pleurer et chercher à fiche la pagaille.

Comment voulez-vous qu'elle nous rende ces rues, ces quartiers typiquement français dont on a la [nostalgie](#) d'un coup de baguette magique si on ne l'aide pas ? Elle devra dans un premier temps légiférer avec les lois actuelles, avec le respect des traités signés... Elle ne pourra pas changer la constitution d'un coup de baguette magique, en quelques jours.

Il va falloir l'aider.

Et l'aider c'est accepter qu'au moins provisoirement, chacun fasse le petit effort de jouer le jeu en ne portant ni sa kippa si sa grosse croix catholique.

C'est ce qu'elle appelle « apporter sa contribution ».

Oui nous sommes dans une situation quasi désespérée. Nous allons tous avoir à lutter, perdre des acquis s'il le faut, pour remettre la France debout. Chacun devra contribuer à ce redressement en oubliant les égoïsmes, et en sachant qu'il

faudra, dans un premier temps, accepter de perdre certains avantages pour éviter de nous retrouver, sans espoir de retour, dans un pays musulman avant 10 ans.

Complément

A ceux qui s'offusqueraient de voir leur croix de 30 cm (vous en connaissez beaucoup des catholiques qui portent des croix gigantesques?) interdites dans la rue et menacent de ne pas voter Marine.

Si vous préférez voir au pouvoir encore et toujours ceux qui depuis 50 ans nous islamisent, font disparaître les crèches dans les Mairies, les sapins dans les écoles, les références au christianisme de nos livres scolaires, de nos lois... ne votez pas Marine. Vous permettrez ainsi à ceux qui n'acceptent que l'islam de vous repérer comme chrétien, de vous persécuter et de vous interdire, de fait, le port de votre croix. Comme ils ont interdit le port de la kippa dans nombre de quartiers et de villes.

Laisserez-vous périr la liberté d'expression en France ?

https://www.change.org/p/les-citoyens-de-notre-pays-laisserez-vous-périr-la-liberté-d-expression-en-france?utm_source=embedded_petition_view